

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat général

Paris, le 09 JAN. 2020

Direction des ressources humaines

Service de gestion

Sous-direction des personnels administratifs et maritimes

Bureaux des personnels maritimes, d'exploitation et de corps
interministériels

Mesdames et Messieurs les élus,

Par courrier en date du 4 décembre 2019, vous appelez mon attention sur les conséquences des dispositions de la loi sur la transformation de la fonction publique sur le dialogue social.

Vous regrettez la suppression des compétences des commissions administratives paritaires en matière de mobilité et promotion qui en découlent et revendiquez la mise en place d'un cadre commun de gestion pour les PETPE RBA et VNPM afin de valoriser les carrières des personnels concernés et continuer à pérenniser le fonctionnement de VNF et des DIR. Vous demandez enfin à être associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des lignes directrices de gestion.

En réponse, je vous informe que la DRH a d'ores et déjà engagé des réunions de concertation avec les organisations syndicales portant sur les lignes directrices de gestion. Ainsi, deux réunions se sont tenues courant novembre-décembre 2019 relatives aux LDG mobilités, qui seront applicables en 2020. Elles ont permis de faire évoluer la rédaction du texte qui va être prochainement validé.

Cette concertation va se poursuivre courant janvier et portera sur les LDG parcours professionnels et promotions, dont les dispositions seront applicables à compter de 2021.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service de Gestion


Stéphane SCHAHAUPS

Les élus PETPE VNPM
Permanence SNP2E-FO
Arche de la Défense
92055 La Défense